

REPUBLIQUE FRANÇAISE

REGION DEPARTEMENT DE
LA GUADELOUPE

RÉGIE EAU NORD CARAÏBES
RéNoC-Eau

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU : 30 JUIN 2018
MEMBRES EN EXERCICE : 12
MEMBRES PRESENTS : 08

DATE DE LA CONVOCATION : 21 JUIN 2018

DÉLIBÉRATION N° CA-EAU-2018-22

Affichée le

OBJET : Approbation du Budget Supplémentaire RéNoC-Eau 2018

L'an deux mille dix-huit, trente juin à huit heures et trente minutes, le Conseil d'Administration de la Régie Eau Nord Caraïbes, RéNoC-Eau, légalement convoqué le vingt et un juin deux mille dix-huit, s'est réuni à Espérance Morne-à-l'Eau sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BERNARD ;

	Présent	Absent	Représenté
M.AGLAS Dunière		X	
M. BERNARD Jean-Luc	X		
M ^{me} CARDOVILLE Prisca		X	
M ^{me} CHAULET Marie Denise	X		
M. CORNEILLE Denis		X	
M. CUIRASSIER Jocelyn	X		
M.DAVILA Jacques	X		
M. HILL Joseph	X		
M. LYCAON Célestin	X		
M. REINETTE Pierre		X	
M. SIOUMANDAN Rénalt	X		
M ^{me} TRABON-SINAPAH Line			X

RENDUE EXECUTOIRE,
LE

Le Président



Le secrétaire de séance nommé est Madame CHAULET Marie-Denise

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°CS 2016-09/041 du SIAEAG en date du 15 septembre 2016 portant approbation de la création de la régie « Eau » pour la gestion, l'exploitation et les investissements du service public de l'eau sur le territoire des Grands Fonds du Gosier et du Nord Grande-Terre, approuvant les statuts de RéNoC-Eau ;

Vu la délibération n°CA-EAU-2017-06 en date du 24 mars 2017 portant modification des statuts de la Régie Eau Nord Caraïbes, RéNoC-Eau ;



COURRIER ARRIVÉ LE

02 AOÛT 2018

S/PREFECTURE DE POINTE-A-PITRE

Vu la délibération n°CS 2017-04/038 du SIAEAG en date du 26 avril 2017 portant approbation de la modification des statuts de la Régie Eau Nord Caraïbes, RéNoC-Eau ;

Vu la délibération n°CA-EAU-2018-18 en date du 13 avril 2018 portant approbation du budget primitif Eau 2018 de la Régie Eau Nord Caraïbes, RéNoC-Eau ;

Vu la délibération n°CA-EAU-2018-20 en date du 30 juin 2018 portant approbation du Compte Financier Eau 2017 de la Régie Eau Nord Caraïbes, RéNoC-Eau ;

Vu la délibération n°CA-EAU-2018-21 en date du 30 juin 2018 portant approbation du Compte Administratif Eau 2017 de la Régie Eau Nord Caraïbes, RéNoC-Eau ;

Vu les statuts de la Régie Eau Nord Caraïbes ;

CONSIDERANT que selon les articles L1612-4 et L1612-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, le budget d'une collectivité territoriale doit être voté en équilibre réel ;

CONSIDERANT que le budget d'une collectivité territoriale doit respecter les obligations de l'équilibre par section, de la sincérité des prévisions, du remboursement de l'emprunt par les recettes propres de l'établissement ;

CONSIDERANT que si le budget n'est pas en équilibre réel, la Chambre Régionale des Comptes est saisie par le représentant de l'Etat ;

CONSIDERANT que le Budget Supplémentaire qui ici présenté se conforme aux obligations fixées par les articles précités ;

CONSIDERANT que le Budget Supplémentaire 2018 de la Régie Eau Nord Caraïbes est joint à la présente délibération ;

Le Conseil d'Administration OUI l'exposé du Président, après en avoir délibéré et voté à la majorité des membres votants et deux votes contre (Madame TRABON-SINAPAH et Monsieur DAVILA) ;

DECIDE

ARTICLE 1: D'ADOPTER le Budget Supplémentaire 2018 de la Régie Eau Nord Caraïbes annexé à la présente délibération ;

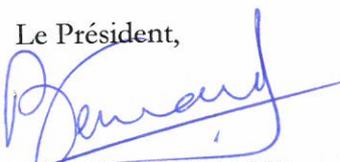
ARTICLE 2: Le Président et le Directeur de RéNoC-Eau sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

*Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.
Au registre sont les signatures.*

Fait et délibéré en séance à Morne-à-l'Eau, les jours, mois et an ci-dessus,



Le Président,


Jean-Luc BERNARD



RéNoC-Eau
Rue du Docteur CHOVIÑO
Espérance
97111 MORNE-À-L'EAU
Tél.: 05 90 24 83 56
Siret : 824 342 216 00010